

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal****Séance du : Vendredi 20 octobre 2023****CONVOCATION**

Date : 13 octobre 2023

Affichée le : 13 octobre 2023

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 27

Votants : 33

Pouvoirs : 6

Absent : 0

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

Affichée et mise en ligne le :

27 octobre 2023

**DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR****LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi vingt octobre à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Thierry MALHERBE – Mme Virginie GRANTE – M. Michel GINOUX – Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE-CARBON – M. Julien DOLFI – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS –.

**Absents représentés**

Mme Sophie GUILHAUME .....Pouvoir à Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC

Mme Cécile PIGNOL .....Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET

M. Loïc LEBALLEUR .....Pouvoir à M. Bruno DION

M. François RAMPON .....Pouvoir à M. Alphonse PAGNON

Mme Gaëlle DEMARS .....Pouvoir à M. Thierry MALHERBE

Mme Claudine MULLER .....Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2023-10-09

**OBJET : SUBVENTION AU CLUB DE CYCLOTOURISME DE L'ISLE-ADAM DANS LE CADRE DU PROGRAMME SAVOIR ROULER À VÉLO.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que comme chaque année depuis 2019, la Ville de L'Isle-Adam propose aux établissements primaires de la Ville, le programme « Savoir rouler à Vélo », une mesure visant à « accompagner le développement de la pratique à vélo en toute sécurité » et qui converge avec le souhait émis par la municipalité de développer les circulations douces dans la ville et la diffusion des bonnes pratiques de partage de la route entre les différents usagers.

Considérant qu'une convention est signée chaque année scolaire entre les différents partenaires de l'opération : Les écoles primaires de L'Isle-Adam, le comité départemental de cyclotourisme du Val d'Oise, la Ville de L'Isle-Adam et le club de cyclotourisme de L'Isle-Adam.

Considérant que dans ce cadre, le club cyclotourisme de L'Isle-Adam est partenaire de ce programme et du fait de son engagement pour le bon déroulement des activités, la municipalité souhaite apporter une compensation financière de 500€ par école (soit 1 500€) au Cyclo-club de L'Isle-Adam.

Après avis de la Commission des Finances en date du 10 octobre 2023.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

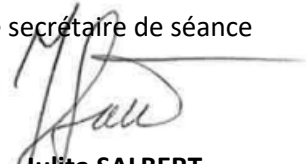
**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **verse** une subvention de 500€ par école primaire, soit 1 500€, au Cyclo-club de L'Isle-Adam dans le cadre du programme « Savoir Rouler à Vélo ».

Pour extrait certifié conforme,

 Le Maire,  
  
**Sébastien PONIATOWSKI**

Le secrétaire de séance

  
**Julita SALBERT**